

## En 2019, 14 Md€ d'exportations de vins et spiritueux français : un résultat en trompe-l'œil

Paris, le 12 février 2020 – Les exportations de vins et spiritueux français atteignent 14 milliards d'euros (+5,9%). Une part significative de cette progression résulte des envois d'anticipation réalisés dans un contexte international de fortes tensions commerciales. Le solde des échanges s'apprécie à 12,7 milliards d'euros (+8,5%), confirmant la place de second excédent commercial du secteur des vins et spiritueux, après l'aéronautique.

« Ce résultat positif en 2019 ne doit toutefois pas nous tromper : les tensions commerciales et politiques internationales ont pesé fortement sur les exportations des entreprises françaises de vins et spiritueux et annoncent une année 2020 difficile » souligne Antoine Leccia, Président de la FEVS.

Aux **Etats-Unis**, les exportations de vins et spiritueux progressent de 16% à 3,7 milliards d'euros, pour des volumes en hausse de 5,5%. Après un premier semestre très porteur, la croissance du chiffre d'affaires a été fortement majorée par les envois d'anticipation liés aux tensions commerciales transatlantiques (aéronautique, taxation des services numériques).

L'entrée en vigueur, le 18 octobre 2019, des taxes américaines de 25% a entraîné un recul de 17,5% des exportations françaises de vins tranquilles en bouteille sur le seul dernier trimestre 2019, soit une perte de chiffre d'affaires supérieure à 40 millions d'euros.

Les incertitudes liées aux conditions de sortie du **Royaume-Uni** de l'Union européenne ont également conduit à des anticipations de la part des entreprises. Il en résulte une hausse de 4,4% des exportations de vins et spiritueux français, à 1,4 milliard €. Les expéditions vers l'ensemble de l'UE s'élèvent à 4,7 milliards € (+3,8%).

Le ralentissement économique en Chine et les tensions politiques à Hong-Kong pèsent sur le chiffre d'affaires qui diminue de 3,1% sur l'ensemble **Chine / Hong-Kong / Singapour**. Dans un contexte de baisse des importations chinoises de vins, l'absence de droits de douane dont bénéficient l'Australie et le Chili représente un réel avantage compétitif face aux vins français. Ces derniers reculent ainsi de 16% en volume et 8% en valeur. Les spiritueux, Cognac notamment, restent pour leur part bien orientés (+3%).

Le chiffre d'affaires mondial des **spiritueux** français croît de 8,8% à 4,7 milliards €, avec des volumes stables à 53 millions de caisses ; celui des **vins** atteint 9,3 milliards € (+4,4%), pour 139 millions de caisses (+0,7%).

« Nous avons certes quelques motifs de satisfaction, à l'image de nos exportations vers le Japon qui progressent de près de 10% suite à l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> février 2019, de l'accord commercial conclu avec l'UE.

« **Mais le contexte international fait peser des risques élevés sur nos trois premiers marchés (Etats-Unis, Royaume-Uni et Chine), qui représentent à eux seuls plus de 50% de notre chiffre d'affaires global** » rappelle Antoine Leccia.

« **La situation aux Etats-Unis est de toute évidence la plus inquiétante et donc la plus urgente.** Les sanctions arbitraires qui touchent notre secteur depuis le 18 octobre mettent en péril notre développement sur le premier marché mondial, ce qui sera lourd de conséquence sur les entreprises exportatrices et, plus largement, sur les 500 000 acteurs de la filière Vin.

« **Sans action rapide des pouvoirs publics, l'impact de ces sanctions sur la filière ne peut que s'accroître en 2020. Il est désormais indispensable que le Gouvernement apporte des réponses concrètes aux demandes portées par notre filière depuis quatre mois, notamment par la création d'un fonds de compensation d'urgence de 300 millions d'euros. Il est grand temps que l'Etat assume ses responsabilités à l'égard de notre secteur** » conclut le président de la FEVS.

# Synthèse en chiffres des exportations de vins et spiritueux français en 2019

	Volume*		Valeur	
	2019 (en caisses)	Evolution (en %)	2019 (en k€)	Evolution (en %)
<b>TOTAL VINS</b>	<b>138 987 745</b>	<b>0,7</b>	<b>9 292 374</b>	<b>4,4</b>
dont Champagne	12 656 377	0,9	3 100 705	7,5
Vins tranquilles AOC	55 439 436	-0,8	4 586 229	3,1
Vins tranquilles à IGP	40 122 331	0,3	876 895	2,5
VSIG français avec cépage	10 045 634	0,9	207 827	2,2
VSIG français sans cépage	11 169 158	5,3	152 938	-1,5
<b>TOTAL VERMOUTHS &amp; ABV</b>	<b>2 627 371</b>	<b>12,6</b>	<b>65 967</b>	<b>20,8</b>
<b>TOTAL SPIRITUEUX</b>	<b>53 059 148</b>	<b>-0,1</b>	<b>4 662 640</b>	<b>8,8</b>
dont Cognac	17 803 184	6,6	3 480 980	11,4
Armagnac	126 208	0,5	18 005	7,9
Autres eaux-de-vie de vins	9 611 335	-0,2	204 613	0,2
Vodka	11 874 366	-3,0	361 072	4,2
Liqueurs	3 979 272	-0,1	287 345	-0,5
Calvados	256 486	-2,0	15 214	-4,2
<b>TOTAL VINS ET SPIRITUEUX</b>	<b>194 674 265</b>	<b>0,7</b>	<b>14 020 983</b>	<b>5,9</b>

\* Vins : caisses de 12 bouteilles, soit 9 l – Spiritueux : caisses de 12 bouteilles, soit 8,4 l à 40 % vol.

**Retrouvez le dossier de presse et la présentation intégrale des résultats sur**

[www.fevs.com/presse/](http://www.fevs.com/presse/)

#### CONTACTS

Presse : Valentin DUCROS – 06.17.60.43.42 – [fevs@vae-solis.com](mailto:fevs@vae-solis.com)

**Fédération des Exportateurs de Vins & Spiritueux de France**

10 rue Pergolèse 75116 Paris – Tél. : +33 1 45 22 75 73

[www.fevs.com](http://www.fevs.com) – @FEVS\_FRANCE

